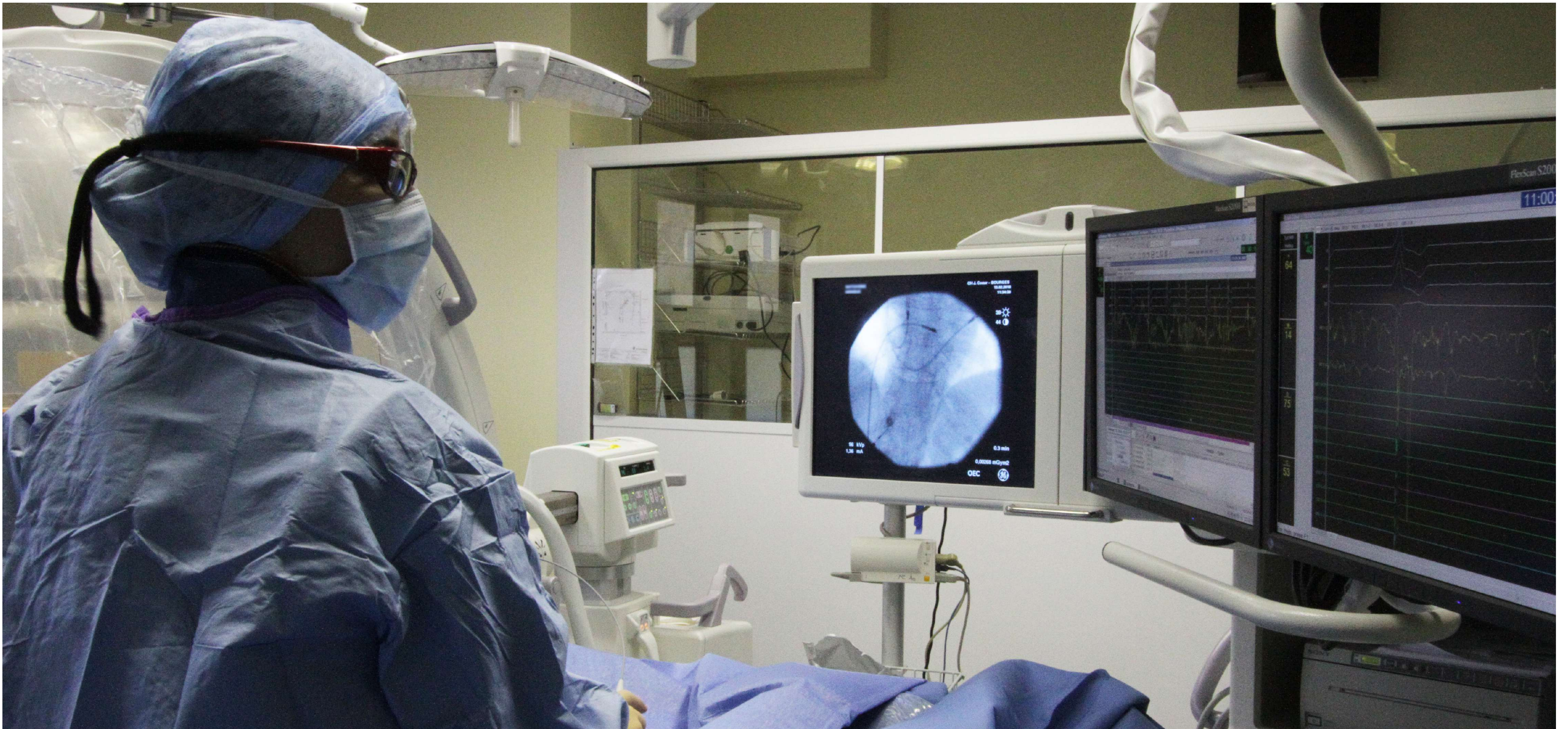


## L'équipe de rythmologie ? Les électriciens du coeur !



**Depuis juin 2017, les professionnels de l'unité de rythmologie du Centre Hospitalier pratiquent l'implantation de défibrillateurs sur les patients qui le nécessitent.**

Cette opération désormais réalisable à Bourges (autorisation transmise par l'Agence Régionale de Santé) permet donc aux patients du département du Cher d'être pris en charge à proximité de leur domicile.

### **La rythmologie, c'est...**

- Une spécialité de la cardiologie qui vise à étudier les troubles du rythme cardiaque (tachycardie, bradycardie).
- Au Centre Hospitalier Jacques Coeur, les professionnels de santé étudient ces troubles en s'appuyant sur :
  - l'électrocardiogramme (ECG)
  - le Holter
  - le Holter implantable
  - le test d'inclinaison (ou tilt test)
  - l'échographie cardiaque
  - l'épreuve d'effort
  - l'IRM cardiaque et scanner cardiaque
  - la coronarographie

### **Pourquoi poser un défibrillateur implantable ?**

- Un défibrillateur est un dispositif implanté dans le coeur et fournissant des impulsions électriques permettant de stimuler les muscles cardiaques et arrêter une fibrillation pouvant entraîner une mort subite.

### **Quelles sont les interventions réalisées au CH :**

- implantation de pacemakers,
- implantation de défibrillateurs
- exploration du faisceau de His
- ablation de tachycardie supra ventriculaire
- pose de reveal